LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

SOMMAIRE

1. Historique et présentation
2. Informations sur la formation
3. Droits et devoirs du stagiaire
4. Accessibilité et handicap
5. Protection des données (RGPD)
6. Réclamations et médiation
7. Règles de sécurité
8. Règlement intérieur

1. Historique et présentation

Le GIE DEM (Groupement d'Intérêt Économique) est un organisme de formation spécialisé dans l'accompagnement des professionnels des centres de santé mutualistes. Acteur engagé du mouvement mutualiste en santé, le GIE DEM met son expertise sectorielle au service de la montée en compétences des équipes qui font vivre les centres de santé au quotidien.

Nos principaux domaines de formation :

- Gestion et pilotage des centres de santé
- Accord national des centres de santé
- Coordination et projet de santé
- L'usager au cœur de sa prise en soin

Nos formations sont pensées par et pour les acteurs du secteur. Elles allient expertise institutionnelle, méthodes pédagogiques participatives et ancrage dans la réalité terrain des centres de santé.

2. Informations sur la formation

Avant la formation

- Vous recevrez une convocation précisant les horaires, le lieu et les modalités pratiques.
- Un questionnaire de positionnement vous sera envoyé afin d'adapter la formation à vos besoins spécifiques.
- Si vous avez des contraintes particulières, contactez-nous avant votre inscription.

Pendant la formation

- Les horaires de formation vous seront communiqués dans la convocation. Merci de les respecter.
- Des pauses sont aménagées dans la journée ainsi qu'une pause déjeuner d'une heure environ.
- Merci de mettre votre téléphone en mode silencieux pendant les sessions de formation.
- Vous signerez une feuille d'émargement à chaque demi-journée.
- En cas d'absence ou de retard, merci d'en informer le formateur au préalable.
- Les supports pédagogiques vous seront remis en format dématérialisé.

À l'issue de la formation

- Un questionnaire d'évaluation des acquis vous sera remis en fin de session.
- Un questionnaire de satisfaction à chaud sera recueilli.
- Vous recevrez une attestation de présence et un certificat de réalisation.

3. Droits et devoirs du stagiaire

Vos droits :

- Bénéficier d'une formation de qualité, adaptée à vos besoins.
- Être informé des objectifs, du contenu et des modalités de la formation.
- Exprimer vos appréciations via les questionnaires de satisfaction.
- Formuler une réclamation en cas d'insatisfaction (voir article 7).

Vos devoirs :

- Prendre connaissance du règlement intérieur et le respecter.
- Respecter les règles de confidentialité et de discrétion professionnelle.
- Adopter un comportement respectueux envers les formateurs et les autres participants.
- Être acteur de votre formation : la richesse des échanges dépend de votre implication.

4. Accessibilité et handicap

Le GIE DEM s'engage à rendre ses formations accessibles à toute personne, quelles que soient ses contraintes ou situations particulières. Notre référente handicap est à votre disposition pour étudier et mettre en place les adaptations nécessaires à votre parcours de formation.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des contraintes spécifiques (difficultés linguistiques, situation personnelle particulière…), nous vous invitons à nous contacter avant votre inscription.

Référente handicap : Laurène PINAUD-LAURENT, formations@groupement-dem.org

5. Protection des données (RGPD)

Les données personnelles collectées dans le cadre de votre formation (nom, prénom, coordonnées, résultats d'évaluation) sont utilisées exclusivement à des fins de gestion administrative et pédagogique, et de délivrance des attestations réglementaires.

Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès à vos données personnelles
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit d'opposition au traitement

Pour exercer ces droits, contactez-nous à : claire.jullien@mutuelles-de-france.fr ou par courrier au 3-5 rue de Vincennes, 93108 Montreuil Cedex.

6. Réclamations et médiation

Toute réclamation relative à votre formation peut être adressée par email à formations@groupement-dem.org ou par courrier au :

3-5 rue de Vincennes, 93108 Montreuil Cedex.

Nous nous engageons à accuser réception sous 48 heures ouvrées et à apporter une réponse motivée sous 30 jours ouvrés.

En cas de litige non résolu à l'amiable, vous pouvez recourir gratuitement au médiateur de la consommation :

Monsieur Antoine LAMON

Le Médiateur de la Mutualité Française

255 rue de Vaugirard

75719 PARIS cedex 15

Le recours au médiateur est gratuit pour le consommateur. La demande de médiation doit être introduite dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au GIE DEM.

7. Règles de sécurité

Les stagiaires doivent veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

- Tout accident ou incident survenu pendant la formation doit être immédiatement signalé au formateur ou à son représentant.
- Il est interdit d'introduire dans les locaux des armes, des produits inflammables ou toxiques.
- Les consignes d'incendie et le plan d'évacuation sont affichés dans les locaux de formation. Prenez-en connaissance dès votre arrivée.
- En cas d'alerte, suivez sans délai les instructions du formateur ou des services de secours.
- En cas de début d'incendie : composez le 18 (fixe) ou le 112 (mobile) et alertez immédiatement le formateur.
- Il est interdit de fumer et de vapoter dans les locaux de formation.

8. Règlement intérieur

Un exemplaire du règlement intérieur vous est remis avec la convention de formation, avant toute inscription définitive. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité, de discipline et les sanctions applicables.